



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

croissance

Question écrite n° 97917

Texte de la question

Plus des trois quarts des Français (78 %) n'imputent pas la baisse du chômage à l'action directe du Gouvernement, selon les résultats du baromètre mensuel BVA-BFM-Les Echos-Akerys publiés le 13 juin 2006. Au total, « seulement un sur cinq (22 %) impute directement à l'action gouvernementale » la baisse du chômage, notent les analystes de BVA. Et ils sont davantage (12 %) à croire aux mesures sociales prises par le Gouvernement comme par exemple le « plan de cohésion sociale » de Jean-Louis Borloo qu'à l'efficacité des mesures économiques prises par le Gouvernement, comme la création du contrat nouvelle embauche (CNE) par Dominique de Villepin (10 %). Mais in fine quelle que soit la mesure du Gouvernement, ce dernier flirte avec un taux de défiance populaire frisant des records : 88 % pour le plan de cohésion sociale dont on n'a pas vu réellement encore la couleur dans les faits et 90 % pour le CNE. Triste record pour un pays qui a pourtant besoin plus que jamais d'une vision et d'une action politiques constructives en phase avec le peuple ! Ainsi, près d'un tiers des sondés (32 %) expliquent la baisse continue du chômage depuis un an par les départs en retraite des générations du baby-boom et près d'un quart (24 %) par le renforcement des mesures de recensement et de contrôle des chômeurs, selon ce sondage. Pour 6 % d'entre eux, ces bons chiffres sont dus à un redémarrage de la croissance économique en France, et pour 7 % à la conjoncture économique qui s'améliore. La politique économique du Gouvernement bat un nouveau record d'impopularité, les mauvaises opinions passant de 72 % le mois dernier à 74 % en ce mois de juin 2006. Compte tenu de ces résultats déplorables obtenus en menant une politique d'autiste cynique qui nargue ouvertement les Français, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande désormais à M. le Premier ministre de lui indiquer ses intentions.

Texte de la réponse

Depuis le mois de juin 2005, le Gouvernement mène une politique dont la priorité est l'emploi et la lutte contre le chômage, afin de permettre la croissance économique et la croissance sociale pour tous. Les premiers résultats sont là, le taux de chômage était de 10,1 % au mois de mai 2005, il est de 8,9 % au mois de juillet 2006. Durant cette période, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 1 à l'Agence nationale pour l'emploi a baissé de 310 000 (soit une baisse de 12,6 %) ; dans le même temps, sur les douze derniers mois, la croissance du produit intérieur brut a été de 2,5 %, l'emploi salarié a progressé de 0,7 % avec une population active qui continue de s'accroître et 230 000 entreprises nouvelles ont été créées. Les actions mises en place par le Gouvernement dans le cadre de la bataille pour l'emploi avec notamment le contrat nouvelles embauches, le chèque emploi très petites entreprises, l'accompagnement mensuel des demandeurs d'emploi par un conseiller référent unique, le renforcement du ciblage des mesures pour l'emploi du plan de cohésion sociale pour ceux qui rencontrent le plus de difficultés, la création d'une prime de retour à l'emploi pour les bénéficiaires de minima sociaux, le développement de l'alternance et de l'apprentissage, sont autant de facteurs objectifs qui expliquent les résultats obtenus et montrent qu'en matière d'emploi et de croissance sociale, tout n'avait pas été essayé. Le Gouvernement est toutefois conscient que la baisse du chômage et la reprise de la croissance économique dans notre pays doivent être confirmés dans la durée, d'une part pour que la France puisse pleinement jouer son rôle social et économique en Europe et dans le monde, d'autre part pour que les Français puissent recueillir

les fruits des résultats obtenus et avoir pleinement conscience du chemin parcouru en quelques mois. C'est pourquoi le Gouvernement prolonge son action avec la mise en place d'une troisième phase de la bataille pour l'emploi qui propose de favoriser l'embauche dans les petites entreprises par la baisse des charges, de dynamiser la création d'entreprise par les demandeurs d'emploi, de mieux pourvoir les offres d'emplois non satisfaites avec les « actions préparatoires au recrutement », de mobiliser des « groupes solidarité emploi » dans chaque zone urbaine sensible pour réduire le taux de chômage de celles-ci qui est du double de la moyenne nationale, et de créer une prime de cohésion sociale au contrat d'avenir pour favoriser la reprise d'activité des bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité. Dans le même temps, plusieurs mesures nouvelles sont créées visant à permettre aux Français de renforcer leur pouvoir d'achat et répondre à certaines difficultés particulières auxquelles ils sont confrontés : le chèque transport permettra de compenser la hausse du prix des carburants tout en maintenant une incitation forte à l'utilisation des transports collectifs. L'allocation pour l'installation étudiante soutiendra l'accès à l'autonomie des étudiants boursiers, la revalorisation de la prime pour l'emploi permettra aux salariés rémunérés au SMIC de bénéficier d'un véritable treizième mois, enfin, la création de la garantie du risque locatif favorisera l'accès au logement de ménages à revenus modestes ou irréguliers. C'est bien par une action pragmatique et utile que le Gouvernement entend gagner la bataille pour l'emploi. Les premiers résultats obtenus renforcent la détermination de l'ensemble du Gouvernement à passer sous la barre des 2 millions de chômeurs au début de l'année 2007, seuil qui avait été atteint en 1983 et au-delà duquel notre pays n'est jamais redescendu depuis.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97917

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6327

Réponse publiée le : 19 septembre 2006, page 9791